

DOCUMENT D'INFORMATION

**STAGE D'IMMERSION EN ANGLAIS, LANGUE SECONDE,
THE UNIVERSITY OF PRINCE EDWARD ISLAND (CHARLOTTETOWN)
(ÉTÉ 2006)**

**STAGE D'IMMERSION EN ANGLAIS, LANGUE SECONDE,
THE MOUNT ST. VINCENT UNIVERSITY (HALIFAX)
(ÉTÉ 2006)**

**STAGE D'IMMERSION EN ANGLAIS, LANGUE SECONDE,
THE UNIVERSITY OF NEW BRUNSWICK (FRÉDÉRICTON)
(ÉTÉ 2006)**

**STAGE D'IMMERSION EN ANGLAIS, LANGUE SECONDE
THE UNIVERSITY OF PRINCE EDWARD ISLAND (CHARLOTTETOWN)**

**Document d'information
(été 2006)**

1. DESTINATAIRES

Le stage d'immersion en anglais, langue seconde, qui fait l'objet d'une bourse individuelle subventionnée par le ministère du Patrimoine canadien conformément à l'Entente Canada-Québec sur le bilinguisme en éducation, est destiné aux enseignantes et aux enseignants d'anglais, langue seconde, dans une classe du primaire ou du secondaire.

2. CARACTÉRISTIQUES DU STAGE

Endroit : The University of Prince Edward Island, Charlottetown, Île-du-Prince-Édouard

Durée du stage : du 16 juillet au 11 août 2006

Nombre de participantes et de participants : minimum 10

3. PROGRAMME

- Le stage a pour objet d'améliorer, chez les participantes et les participants, la capacité de comprendre et de parler la langue anglaise.
- Le programme comprend **90 heures de cours** et un certain nombre d'activités socioculturelles.
- Les stagiaires sont groupés selon leur niveau pour les classes du matin.
- Au terme du stage, l'université remettra aux participantes et aux participants des attestations

d'études et des reçus d'impôt.

4. DATES

Le 16 juillet : arrivée à l'université

Le 17 juillet : classement des stagiaires et visite du campus

Du 18 juillet au 9 août : programme de classes ordinaires

Le 10 août : test de fin de session et cérémonie de clôture

Le 11 août : départ de Charlottetown

5. HORAIRE DES COURS

Du lundi au vendredi, de 9 h à 12 h : classes ordinaires

Du lundi au jeudi, de 13 h 30 à 15 h 30 : visites, activités culturelles

Des activités en soirée et les fins de semaine

6. PERSONNEL ADMISSIBLE

Sont admissibles les enseignantes et les enseignants d'anglais, langue seconde :

- du primaire ou du secondaire;
- titulaires d'une autorisation d'enseigner;
- qui enseigneront l'anglais, langue seconde, durant l'année scolaire 2006-2007;
- qui ont une connaissance de base de la langue anglaise;
- qui ont **besoin d'améliorer** leur connaissance de la langue anglaise, et surtout leur **capacité de s'exprimer oralement dans cette langue.**

7. SÉLECTION

Le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport sélectionnera les candidates et les candidats en tenant compte :

- de leur dossier actuel et antérieur, s'il y a lieu;
- de la recommandation de leur commission scolaire (signature du formulaire d'inscription par la direction de l'école ou par la direction de la commission scolaire);
- de leur participation à des stages antérieurs (la préférence sera accordée aux nouvelles et nouveaux stagiaires);
- de leur engagement à remplir le formulaire d'évaluation du stage fourni par le Ministère;
- de leur respect de la date limite fixée pour la remise du formulaire de demande de bourse dûment rempli.

8. BOURSE

Les candidates et les candidats acceptés recevront du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport

une bourse de 2 000 \$. Nous suggérons donc aux stagiaires de prendre entente avec leur commission scolaire pour obtenir une avance partielle ou totale qui pourra être remboursée au moment de la réception de la bourse, soit vers le mois d'octobre 2006.

9. COÛT

- Frais de scolarité, chambre individuelle, repas en semaine inclus : 2 185 \$.
- Aucun remboursement après le début des cours.

N. B. Les repas pris durant la fin de semaine sont à la charge des participantes et des participants.

10. INSCRIPTION

Les commissions scolaires sont priées de faire connaître la présente offre de stage au personnel enseignant intéressé. Les candidates et les candidats devront faire parvenir le [formulaire d'inscription](#) (format de papier 8,5 par 14, fichier Word, 113 ko) dûment rempli avant le 1^{er} mai 2006, à l'adresse suivante :

Responsable du stage d'immersion en anglais,
langue seconde
Direction de la formation et de la titularisation
du personnel scolaire
Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport
1035, rue De La Chevrotière, 28^e étage
Québec (Québec) G1R 5A5

STAGE D'IMMERSION EN ANGLAIS, LANGUE SECONDE THE MOUNT ST. VINCENT UNIVERSITY (HALIFAX)

Document d'information (été 2006)

1. DESTINATAIRES

Le stage d'immersion en anglais, langue seconde, qui fait l'objet d'une bourse individuelle subventionnée par le ministère du Patrimoine canadien conformément à l'Entente Canada-Québec sur le bilinguisme en éducation, est destiné aux enseignantes et aux enseignants d'anglais, langue seconde, dans une classe du primaire ou du secondaire.

2. CARACTÉRISTIQUES DU STAGE

Endroit : The Mount St. Vincent University, Halifax, Nouvelle-Écosse

Durée du stage : du 2 juillet au 28 juillet 2005

Nombre de participants et de participantes : minimum 15 et maximum 30

3. PROGRAMME

- Le stage a pour objet d'améliorer, chez les participantes et les participants, la capacité de comprendre et de parler la langue anglaise.
- Le programme comprend **100 heures de cours** et un certain nombre d'activités socioculturelles.
- Les stagiaires sont groupés selon leur niveau pour les classes du matin.
- Au terme du stage, l'université remettra aux participantes et aux participants des attestations d'études et des reçus d'impôt.

4. DATES

Le 2 juillet : arrivée à l'université

Le 3 juillet : classement des stagiaires et visite du campus

Du 4 juillet au 27 juillet : programme de classes ordinaires

Le 28 juillet : test de fin de session. Départ après le dîner

5. HORAIRE DES COURS

Du lundi au vendredi, de 9 h à 12 h : classes ordinaires

Deux à trois fois par semaine en après-midi et en soirée : visites, activités culturelles

Les fins de semaine sont libres à partir de midi, le vendredi.

6. PERSONNEL ADMISSIBLE

Sont admissibles les enseignantes et les enseignants d'anglais, langue seconde :

- du primaire ou du secondaire;
- titulaires d'une autorisation d'enseigner;
- qui enseigneront l'anglais, langue seconde, durant l'année scolaire 2006-2007;
- qui ont une connaissance de base de la langue anglaise;
- qui ont **besoin d'améliorer** leur connaissance de la langue anglaise, et surtout leur **capacité de s'exprimer oralement dans cette langue.**

7. SÉLECTION

Le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport sélectionnera les candidates et les candidats en tenant compte :

- de leur dossier actuel et antérieur, s'il y a lieu;
- de la recommandation de leur commission scolaire (signature du formulaire d'inscription par la

- direction de l'école ou par la direction de la commission scolaire);
- de leur participation à des stages antérieurs (la préférence sera accordée aux nouvelles et nouveaux stagiaires);
 - de leur engagement à remplir le formulaire d'évaluation du stage fourni par le Ministère;
 - de leur respect de la date limite fixée pour la remise du formulaire de demande de bourse dûment rempli.

8. BOURSE

Les candidates et les candidats acceptés recevront du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport une bourse de 2 000 \$. Nous suggérons donc aux stagiaires de prendre entente avec leur commission scolaire pour obtenir une avance partielle ou totale qui pourra être remboursée au moment de la réception de la bourse, soit vers le mois d'octobre 2006.

9. COÛT

- Frais de scolarité, chambre individuelle, repas en semaine inclus : 2 450 \$.
- Aucun remboursement après le début des cours.

N. B. Les repas pris durant la fin de semaine sont à la charge des participantes et des participants.

10. INSCRIPTION

Les commissions scolaires sont priées de faire connaître la présente offre de stage au personnel enseignant intéressé. Les candidates et les candidats devront faire parvenir le [formulaire](#) (format de papier 8,5 par 14, fichier Word, 113 ko) dûment rempli avant le 1^{er} mai 2006, à l'adresse suivante :

Responsable du stage d'immersion en anglais,
langue seconde
Direction de la formation et de la titularisation
du personnel scolaire
Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport
1035, rue De La Chevrotière, 28^e étage
Québec (Québec) G1R 5A5

**STAGE D'IMMERSION EN ANGLAIS, LANGUE SECONDE
THE UNIVERSITY OF NEW BRUNSWICK (FRÉDÉRICTON)**

**Document d'information
(été 2006)**

1. DESTINATAIRES

Le stage d'immersion en anglais, langue seconde, qui fait l'objet d'une bourse individuelle subventionnée par le ministère du Patrimoine canadien conformément à l'Entente Canada-Québec sur le bilinguisme en éducation, est destiné aux enseignantes et aux enseignants d'anglais, langue seconde, dans une classe du primaire ou du secondaire.

2. CARACTÉRISTIQUES DU STAGE

Endroit : The University of New Brunswick, Frédéricton

Durée du stage : du 9 juillet au 11 août 2004

Nombre de participants et de participantes : 15

3. PROGRAMME

- Dans tous les cas, les matières suivantes sont abordées : phonologie, grammaire, lecture, rythme, intonation, accent tonique, écriture « Idea Building » et apprentissage du vocabulaire.
- En plus des cours structurés, des classes non structurées portant sur divers sujets d'intérêt sont organisées régulièrement en soirée et pendant les fins de semaine.
- Afin d'encourager la détente et la communication, certaines activités sont organisées, telles que des excursions, des visites, des soirées musicales et théâtrales, des films, des jeux, des exposés, des soirées chantantes, des réceptions, des danses, des tournois, etc.
- Des activités sous forme d'atelier sont prévues les fins de semaines en vue de favoriser la détente et l'apprentissage.

4. DATES

La première journée du stage (dimanche 9 juillet) comporte une période de cinq heures pour l'inscription et les séances d'orientation. Toutes les personnes inscrites doivent participer à ces séances. Il est obligatoire d'arriver au campus pour 18 h (heure avancée de l'Atlantique) le dimanche de l'ouverture; il n'est pas permis de s'inscrire en retard. Le cours se terminera à midi le vendredi de la cinquième et dernière semaine, soit le 11 août 2006.

5. HORAIRE DES COURS

Le méthodologie utilisée est SUBMARINE. Les études, classes et activités ont lieu sept jours par semaine, sans arrêt, pour la durée de la session. Tout est organisé : les jours de la semaine, les soirs et les fins de semaine. L'assiduité est obligatoire durant toute la durée du programme.

6. PERSONNEL ADMISSIBLE

Sont admissibles les enseignantes et les enseignants d'anglais, langue seconde :

- du primaire ou du secondaire;
- titulaires d'une autorisation d'enseigner;

- qui enseigneront l'anglais, langue seconde, durant l'année scolaire 2006-2007;
- qui ont une connaissance de base de la langue anglaise;
- qui ont **besoin d'améliorer** leur connaissance de la langue anglaise, et surtout leur **capacité de s'exprimer oralement dans cette langue**.

7. SÉLECTION

Le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport sélectionnera les candidates et les candidats en tenant compte :

- de leur dossier actuel et antérieur, s'il y a lieu;
- de la recommandation de leur commission scolaire (signature du formulaire d'inscription par la direction de l'école ou par la direction de la commission scolaire);
- de leur participation à des stages antérieurs (la préférence sera accordée aux nouvelles et nouveaux stagiaires);
- de leur engagement à remplir le formulaire d'évaluation du stage fourni par le Ministère;
- de leur respect de la date limite fixée pour la remise du formulaire de demande de bourse dûment rempli.

8. BOURSE

Les candidates et les candidats acceptés recevront du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport une bourse de 2 000 \$. Nous suggérons donc aux stagiaires de prendre entente avec leur commission scolaire pour obtenir une avance partielle ou totale qui pourra être remboursée au moment de la réception de la bourse, soit vers le mois d'octobre 2006.

9. COÛT

- Frais de scolarité, chambre en occupation double, repas, ateliers, activités et composantes socioculturelles au programme : 2 360 \$. On peut obtenir une chambre simple sur versement d'un supplément. Selon le principe du premier arrivé, premier servi.
- Aucun remboursement après le début des cours.

10. INSCRIPTION

Les commissions scolaires sont priées de faire connaître la présente offre de stage au personnel enseignant intéressé. Les candidates et les candidats devront faire parvenir le [formulaire d'inscription](#) (format de papier 8,5 par 14, fichier Word, 113 ko) dûment rempli avant le 1^{er} mai 2006, à l'adresse suivante :

Responsable du stage d'immersion en anglais,
langue seconde
Direction de la formation et de la titularisation
du personnel scolaire

Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport
1035, rue De La Chevrotière, 28^e étage
Québec (Québec) G1R 5A5

ÉVALUATION DU COURS OU DU STAGE

Votre nom : _____ Nom de votre commission scolaire: _____

Nom de l'établissement qui offrait le programme _____

Nom du programme ou du cours _____ Nombre d'heures _____

1- Le programme a-t-il répondu à vos besoins (niveau de langue, activités, etc.)?

2- Quels sont les éléments du programme qui sont transférables dans votre enseignement ?

3- Recommanderiez-vous ce programme à un collègue ou à une collègue de travail?

4- Autres commentaires, s'il y a lieu.
